

# Repenser la place du travail salarié et la relation de l'homme au travail dans notre société.

**Respectable Loge, Démos, Orient de Nice, Région 2**

**Mots-clefs : Travail, Humain, Société, Dignité, Pluri-activité**

## Le contexte

Notre société connaît depuis le milieu des années 70 un état de crise économique permanent dont les hommes et les femmes de ce pays sont les premières victimes : Diminution de l'emploi, réduction de la main d'œuvre humaine remplacée de plus en plus par une robotisation étendue à de multiples activités, appauvrissement globale de la population...

Les différents gouvernements qui ont eu à gérer cette crise, ont tous voulu en ignorer la réalité, d'abord en annonçant, à échéance régulière, « la fin de la crise » et le retour au plein emploi ; ensuite en prédisant l'arrivée de nouveaux métiers créateurs d'emplois nouveaux.

Ces annonces sont restées globalement sans effet sur l'emploi.

Il faut malheureusement admettre qu'aucune mesure visant à restaurer l'emploi tel que connu pendant les trente glorieuses n'a donné les résultats escomptés.

Avec aujourd'hui une moyenne de quatre millions de chômeurs permanents, chiffre en forte augmentation depuis le début de la pandémie due au corona virus, nous sommes loin du compte.

Pourtant le discours ne change pas, malgré les annonces faites « qu'après » serait différent. Sur le fond, rien n'a changé et la chimère du retour à l'emploi perdure.

Cette « crise » est devenue un état permanent. Il faut donc repenser complètement le problème de la relation de l'homme au travail.

## La pandémie, une occasion de repenser l'organisation du travail

La pandémie et le confinement ont mis à jour chez un grand nombre, des aspirations nouvelles ou peut être existantes mais refoulées.

Ainsi par exemple, une certaine satisfaction à rester chez soi pour travailler, au moins de façon partielle (télétravail) ou encore, le plaisir du temps personnel retrouvé du fait du confinement, et, en conséquence, l'utilisation de ce temps pour pratiquer diverses activités personnelles ou collectives. Ainsi par exemple, de nombreuses personnes se sont mises à apprendre à cuisiner ou à faire du pain, ou encore à aider les malades ou les soignants.

C'est aussi une approche nouvelle de la relation employeurs-salariés. En effet l'introduction massive du télétravail modifie cette relation, on peut l'espérer dans le sens d'une plus grande confiance et d'une plus grande autonomie.

Enfin, plus généralement le télétravail redonne du temps à l'homme. Qu'en fera-t-il ?

Notre objectif est de lancer une réflexion collective débouchant sur des actions concrètes visant à modifier la relation de l'homme au travail dans un ensemble temporel où doivent aussi trouver leur place la vie personnelle et la vie en société.

Les postulats ci-dessous constituent l'ossature de notre réflexion :

Le travail doit s'adapter à l'Homme (et non l'inverse)

Le travail salarié doit être réparti équitablement, en particulier entre les plus jeunes et les seniors.

L'organisation politique de notre société doit apporter à l'ensemble de la population des conditions de vie toujours améliorées (rémunération plus juste, soins, logement, civisme...)

Chaque individu doit occuper une place digne dans la société tout en contribuant utilement à la vie collective.

Notre réflexion à l'occasion de cette planche, nous a amené à chercher d'éventuelles actions se rapprochant de nos propositions. L'exemple du dispositif expérimental « territoires zéro chômeurs de longue durée » inspirée par ATD Quart Monde en 2015 constitue une avancée intéressante.

La philosophie générale des « « territoires zéro chômeurs de longue durée » est d'affirmer que personne n'est inemployable et qu'en subventionnant la reprise d'emploi, l'État économisera autant en prestation sociale et couts indirects du chômage.

Ainsi ont été créées en 2017, 13 entreprises à but d'emploi (EBE) qui embauchent sur la base d'un smic, en CDI et sans sélection, des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an pour des activités utiles à la société mais censées ne pas concurrencer le secteur privé. Depuis 2017, 1112 personnes « sont sorties de la privation d'emploi » directement ou indirectement.  
L'État contribue à hauteur de 18 000 euros par an et par *emploi*

## Objectifs et propositions d'actions

Nous proposons de définir le concept de multi activités. Sans pouvoir ici trop développer, cela revient à utiliser le temps de chacun pour trois grands types d'activités :

Du temps de travail productif salarié (production de biens ou de services rémunérés)

Du temps d'activités personnelles (culture, formation, sport...)

Du temps d'activités collectives au sein d'associations ou de toutes autres structures (municipales par exemple) : aides aux personnes dépendantes, activités d'intérêt général...

La réflexion devra associer l'ensemble des partenaires politiques, économiques, associatifs et les acteurs impliqués dans les politiques d'emploi et de formation.

Une première mise en œuvre, après approfondissement du concept et des actions afférentes, pourrait être proposées aux autorités régionales, départementales et municipales.

Elle nécessitera la mobilisation de financements existants ou à trouver et les financeurs potentiels.

Dans cette perspective, on pourrait utiliser les ressources publiques actuellement plutôt consacrées à la réparation des dégâts sociaux provoqués par la crise

### Proposition

**L'humain est un être social. Son développement harmonieux passe par trois composantes : la subsistance économique (manger, se loger, s'habiller...) ; Le développement personnel (physique, culturel...) la cohabitation sociale (vivre en groupe, donner, recevoir).  
Notre proposition est de mener une expérimentation à un niveau territorial à déterminer, avec un groupe test pour mettre en œuvre le concept de pluriactivité et en vérifier l'impact.**